

Demande de Prestations

Pôle alimentaire

Indemnité de départ à la retraite

Convention collective nationale des Détaillants, détaillants-fabricants de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie [n° 3224]

Pour toute question concernant la constitution de ce dossier, appelez-nous au : 0972 672 222 (appel non surtaxé) ou écrivez-nous à l'adresse :

cg.capsud-prestationsprevoyance@ag2rlamondiale.fr

Document à retourner : AG2R LA MONDIALE - TSA 37001 - 59071 ROUBAIX CEDEX 1

Entreprise

Nom et adresse de l'employeur : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

N° de SIRET : _____

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse de l'employeur) : _____

N° de contrat prévoyance : _____ P

Personne à contacter : _____

Téléphone : _____

Salarié concerné par la demande de prestations

NOM d'usage : _____

N° de Sécurité sociale : _____

NOM de naissance : _____

Date d'embauche dans le fonds de commerce : _____

Prénom : _____

N° : _____ Complément (zone, étage, immeuble, bât.) : _____

Catégorie professionnelle

Cadre Non cadre Agent de maîtrise

Rue / voie : _____

Date de départ : _____

Code postal : _____

Ancienneté dans la profession : _____ an(s) _____ mois

Ville : _____

Justificatifs à produire

- Relevé d'identité bancaire (RIB) de votre fonds de commerce.
- Copie du bulletin de paie indiquant le paiement de l'indemnité de départ en retraite

- Copie de la notification d'attribution de la retraite de la Sécurité sociale, à défaut copie de l'accusé de réception délivré par la Sécurité sociale
- Copie des bulletins de salaire des 12 mois qui précèdent le mois du départ.

Important

Suite à l'examen du dossier, des pièces complémentaires pourront être demandées.

Calcul de l'indemnité

Salaire de référence⁽¹⁾: _____ €

- jusqu'à la 10^e année incluse

(salaire : (_____ €) / 20) x 4 x (_____) années = _____ €

20

(salaire : ((_____ €) / 20) x 4 x (_____ mois / 12)) = _____ €

20

TOTAL A : _____ €

- de la 11^e année incluse jusqu'à la 20^e année incluse

(salaire : (_____ €) / 20) x 5 x (_____) années = _____ €

20

(salaire : ((_____ €) / 20) x 5 x (_____ mois / 12)) = _____ €

20

TOTAL B : _____ €

- à partir de la 21^e année incluse et jusqu'à la 30^e année incluse

(salaire : (_____ €) / 20) x 6 x (_____) années = _____ €

20

(salaire : ((_____ €) / 20) x 6 x (_____ mois / 12)) = _____ €

20

TOTAL C : _____ €

TOTAL A + B + C = _____ €

Le versement TOTAL A + B + C ne peut excéder 50 000€ comme le prévoit l'avenant numéro 4 à l'avenant numéro 19 du 17 Novembre 2020

(1) Le salaire de référence à prendre en considération pour le calcul de l'indemnité est :

- le 1/12^e de la rémunération des 12 derniers mois précédant le départ en retraite ou selon la formule la plus avantageuse pour l'intéressé,
- le 1/3 des trois derniers mois étant entendu, que dans ce cas, toute prime ou gratification de caractère annuel ou exceptionnel, qui aurait été versée pendant cette période, ne serait prise en compte qu'au prorata temporis.

Fait à : _____
Date : _____
Cachet et signature (obligatoires) de l'entreprise

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par votre organisme d'assurance, membre du Groupe AG2R LA MONDIALE, dans le cadre de la gestion des garanties dont vous bénéficiez et de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur, dont la lutte anti-blanchiment, ou l'analyse de vos données, dans le cadre des obligations de conseil nous incombant.

Dans le cadre de ces traitements, vos données sont transmises aux services en relation avec vous et vos ayants droit, aux membres du Groupe AG2R LA MONDIALE, le cas échéant à ses sous-traitants et à ses partenaires qui interviennent dans la réalisation des finalités énoncées et, enfin, aux administrations et autorités publiques concernées.

Les informations collectées sont nécessaires à la gestion des garanties et services prévus au contrat, nous ne serions pas en mesure de les mettre en œuvre si ces informations sont mal renseignées.

Vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant et leur rectification. Vous disposez, sous certaines conditions, d'un droit à l'effacement et à la portabilité de ces données, ainsi que de la possibilité d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous avez également la faculté de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous disposez, en outre, du droit de vous opposer au traitement de vos données conformément aux dispositions légales et réglementaires, et notamment à leur utilisation à des fins de prospection commerciale.

Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à AG2R LA MONDIALE, à l'attention du Délégué à la protection des données, 154 rue Anatole France, 92599 Levallois-Perret ou par courriel à nformatique.libertes@ag2rlamondiale.fr

Nous apportons la plus grande attention aux données personnelles, néanmoins s'ils considèrent que le traitement des données les concernant constitue une atteinte à leurs droits, les bénéficiaires disposent de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données personnelles : <https://www.ag2rlamondiale.fr/protection-des-donnees-personnelles>.

AG2R Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale - Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R - 14-16 boulevard Malesherbes 75008 Paris - Siren 333 232 270